

## Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH47** 

xavier\_daron@orange.fr

# COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°47

DU 06/03/2015

# "AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présen	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
Х	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
ı	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
Х	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
ı	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
ı	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
ı	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
ı	M. ABDALLAH	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 61 00 11	X
ı	M. GEORGES	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	?	X
ı	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
ı	M. PETIL	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
ı	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
Exc.	M. HOAREAU	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 95 68 92	X
Х	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
ı	M. FICHORA	REMBAT		0262 28 61 40	0692 01 52 13	X
Х	M. M'DOIHOMA	SOREPLAC	?	?	0692 00 10 06	X
ı	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
Х	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

# **AVANCEMENT DU CHANTIER**

#### **MAITRE D'OUVRAGE**

EDF : poteau à déposer/déplacer : RDV ce jour avec EDF : le poteau sera déposé & remplacé 06/02 par une ligne enterrée allant du poteau sur le bord de la RD48 jusqu'au poteau en fond de parcelle, qui devra être conservé

→ délais d'exécution desdits travaux à communiquer au MOe

AEP : la MO a fait la demande d'un compteur à positionner en pied de bâtiment dans regard: Proposition de position du compteur à créer (joint en annexe) : transmis à VEOLIA

→ délais d'exécution desdits travaux à communiquer au MOe

06/02 Rappel : Marché complémentaire de menuiserie bois : transmettre à l'entreprise l'OS / bon de commande

# **EFFECTIF SUR SITE**

non contrôlé

#### **VRD**

06/03 Réalisation du mur de soutènement en arrière du bâtiment : en cours

→ clôture : sera de couleur noire

06/03 Places PMR : réalisées ; pour mémoire, prévoir peinture bleue au sol

Plantations complémentaires à la demande de la maîtrise d'ouvrage prévu au devis en TS

- → Le MOe proposera sous huitaine une essence d'arbre ou de bambou
- → Le MOe proposera sous huitaine un plan de plantation pour en avant du bâtiment

PM : prévoir mains courantes & traitement podotactile des escaliers extérieur Raccordement :

- → FT : RAPPEL (27/02/2015) la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires à l'entreprise
- → AEP : raccordement du bâtiment sur réseau existant

27/02

06/03

06/02

→ VEOLIA annonçait soumettre à la mairie 1 devis le 27/02/15. Merci à la MO de tenir informé le MOe

#### **GROS ŒUVRE**

Traitement des remontées capillaires :

→ N'a pas été réalisé dans les délais demandés (cf. précédent compte rendu de réunion de chantier & ordre de service) - Ne pas réaliser - le MOe demande à la 06/03 maîtrise d'ouvrage l'autorisation de décompter cet ouvrage en moins-value (ouvrage de confort mais non absolument nécessaire) : merci de faire un retour rapide

> → Carottages pour ventilation du refend entre salle polyvalente & escalier : N'a pas été réalisé dans les délais demandés (cf. précédent compte rendu de réunion de chantier & ordre de service). Ouvrage qui doit être réalisé de concert avec le traitement contre les remontées capillaires, donc à ne plus réaliser si le traitement des remontées capillaires n'est plus réalisé : le MOe demande à la maîtrise d'ouvrage l'autorisation de décompter cet ouvrage en moins-value (ouvrage de confort mais non absolument nécessaire) : merci de faire un retour rapide

Garde corps maçonnés en coursive R+1 : finitions à terminer (enduits masquant les reprises à réaliser)

→ demande régulièrement faite depuis le 13/02/2015 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, fermeture de la sous-face du plancher de coursive (convenu en décembre dernier au moyen de plaques de de composite bois-ciment), finition pourtour palier haut de l'escalier avant pose volée métallique, etc...

→ demande régulièrement faite depuis le 31/10/2014 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

Sciage du joint de tassement entre existant & extension : à réaliser comme demandé depuis plusieurs mois

→ demande régulièrement faite depuis le 19/12/2014 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

Atténuer les reprises d'enduit en façades sur l'existant (pourtour arcs, pissettes, etc...)

→ demande régulièrement faite depuis le 19/12/2014 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

Reprendre l'enduit de la partie en extension en façade arrière (épaisseur très insuffisante, laissant entrevoir les blocs américains, refusé par le MOe, zones d'enduit faïencées & sonnant creux)

→ demande régulièrement faite depuis le 06/02/2015 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

PM : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

→ demande régulièrement faite depuis le 23/05/2014 par compte-rendu de réunion de chantier & par ordre de service envoyé le 05/03/2015

PM : Cuvelage ascenseur : produit appliqué : WEBER DRY PLUS : transmettre FT pour

RDC : WC handicapés : VH+VB prévue en carottage : à réaliser (Ø 125)

#### **CHARPENTE METALLIQUE**

RAS

#### **COUVERTURE**

Couverture : en cours (intempéries : 1/2 jour semaine 10)

- → platelage exposé (couverture en façade nord) : début de moisissure sur certaines planches (!) : prévoir leur remplacement
- → suite remplacement des planches moisies, transmettre fiche d'autocontrôle
- → suite démarrage des travaux de plaques de plâtre & d'électricité, prévoir bâchage de la couverture non finalisée si intempéries (demande effectuée par OS le 05/03/2015)

Points d'ancrages :

→ transmettre détail de fixation du point d'ancrage au travers de la couverture, dans la charpente (panne C) comme convenu (format A4 ou A3, échelle 1/5 ou 1/10)

#### **ETANCHEITE**

RAPPEL : finaliser étanchéité enterrée en mitoyen de l'école pour semaine prochaine (drain vertical, solin). Mur de soutènement entamé par VRD

#### **MENUISERIE METALLIQUE**

PIGNONS & COULISSANTS:

06/03

06/03

06/03

06/03

06/03

06/03

06/03

- Vu en atelier le 17/12/2014 : détail des cornières prévues en angles en finition des façades de pignons : respecter schéma de principe transmis à l'entreprise par MOe, & notamment les indications de soudures (pas de pliages)
- Modification de la partie haute du garde corps maçonné pour permettre la mise en œuvre des ouvrages de métallerie : réceptionner travaux du gros œuvre
- 24/10 Pose des cadres avec métal déployé : non finalisé

→ RAPPEL (14/10/31) : Système de manœuvre des éléments battants du R-1 : solution arrêtée : découpe des panneaux de manière à ce qu'une partie reste fixe (protection contre les chutes). Système de gonds non arrêté, à soumettre au MOe avant réalisation !

#### **MENUISERIE BOIS**

Volets du RDC : annoncés en cours de fabrication

- → préparation supports & pose à entamer courant semaine prochaine
- → prévoir fermeture scrupuleuse de la coursive RDC durant les travaux de menuiserie bois, électricité & plaques de plâtre ; s'organiser avec les autres entreprises pour la gestion des clefs

Portes WC & local technique en RDC sous escalier : selon PAC transmis à mettre en fabrication immédiatement

Approvisionnement du chantier : huisseries des blocs portes intérieures réalisé (PM : demandé & attendu <u>transmission FT pour validation du MOe -non effectué-)</u>

RAPPEL (18/07/14) : Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

PM: pose d'un prototype de volet : effectuée ; corrections demandées par MOe : sur penture basse & cadre, suppression de l'élément relief à l'intersection des battants

#### **MENUISERIE ALUMINIUM**

RAPPEL (15/02/13): pose des menuiseries en RDC: partiellement réalisé, à finaliser pour semaine prochaine (RDC: menuiserie EM1 pour accès escalier, porte vitrée côté accès WC); pose des butées de crémones en R+1 suite reprise du carreleur: à réaliser; reprise de l'ensemble menuisé EM1 en palier ht de l'escalier à prévoir (ne ferme plus)

#### **REVETEMENTS DURS**

Nettoyage & évacuation générale des déchets non finalisé mais complété gracieusement par les plaquistes

R+1 : plinthes & carreaux sur pignons : joints réalisés; R+1, coursive : flash en angle nord ouest : annoncé repris : constaté ce jour que non

→ intervention impérative pour prochaine réunion de chantier

RAPPEL (06/02/15): RDC: reprise traces de colle sur seuils: à nettoyer / gratter

#### **PLAQUES DE PLATRE**

Travaux de plagues de plâtre en cours en RDC & R+1

→ prévoir fermeture scrupuleuse de la coursive RDC durant les travaux de menuiserie bois, électricité & plaques de plâtre ; s'organiser avec les autres entreprises pour la gestion des clefs

Défaut de rigidité constaté sur cloisons R+1 en 240 de haut

- → prévoir renfort de la partie supérieure par doublage du rail
- → prévu contreventement par faux-plafond ponctuel en couloir (dimensions mini du faux plafond : selon nécessités électricien si possible, 90 de large au max)
- ightarrow Si cela n'est pas suffisant, sera posé ultérieurement un fer plat largeur 70 mm en tête de cloisons pour rigidifier

Nettoyage des RDC & R+1 réalisé (y/c saletés des autres corps d'état : merci)

GT en RDC & R+1 : railler mais ne pas encoffrer avant intervention plombier & electricien Encoffrement en RDC du doublage ventilé sur mur à traiter contre remontées capillaires : patienter jusque avis MO avant de réaliser comme les autres doublages

#### **PLOMBERIE**

1 EV gênant la réalisation des plaques de plâtre, a déplacer légèrement en R+1 (raccordement lavabo?)

#### ÉLECTRICITÉ

Équipements : début pose prévue repoussée par l'entreprise au 11/03/15

→ prévoir fermeture scrupuleuse de la coursive RDC durant les travaux de menuiserie bois, électricité & plaques de plâtre ; s'organiser avec les autres entreprises pour la gestion des clefs

## ASCENSEUR RAS

30/01

06/03

PEINTURE

Retarder intervention en extérieur & en intérieur (à planifier à partir du 16/03/2015) : en ext après réalisation des menuiseries bois (qui devrait être en cours), & en int après les plaques de plâtre & l'elec ; la préparation des supports peut, elle, être entamée dès maintenant

Référence peinture extérieure : cf email séparé – préparer pour le 13/03/2015 des échantillons de peinture extérieure dans la coursive, en R+1, côté avant du bâtiment (visible depuis la RN)

TOUTES ENTREPRISES

13/02 ATTENTION À NE PAS DÉGRADER LES PAROIS DE L'ASCENSEUR

14/11 RAPPEL (14/11/07): URGENT: retourner les os de notification de planning au moe

Convenu avec OPC que pour les entreprises n'ayant pas retourné l'OS de notification de

planning recalé, s 'appliquera le planning initial, et les éventuels retards d'exécution seront

alors calculés sur cette base : à inclure aux situations

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 16/03/2015 à 08h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion :
PAQ ALU TP, EGB SIOU (couvreur & gros œuvre), S2R charpente & menuiserie métallique
(M-METALLERIE), ESPACE ALUMINIUM, IDEM, SOREPLAC, OLERY

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.